



L'Histoire de la Fédération des Aveugles de France

Les grandes dates de l'Histoire de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

De grands faits historiques contemporains jalonnent l'histoire de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et marquent les phases cruciales de son évolution. Dès son origine, à travers des figures emblématiques dont l'héritage constitue les fondations de son action, la Fédération ancre sa force dans des valeurs fondamentales de solidarité, en se portant au secours d'hommes et de femmes fragilisés par la perte de la vue, de justice sociale, en défendant avec constance les droits des personnes aveugles et amblyopes, et d'ouverture, en étendant son action au-delà des frontières nationales.

L'héritage de grands hommes

L'arrivée des Lumières, en grande partie grâce à Diderot, change le regard porté sur les aveugles. Ce grand philosophe encyclopédiste se passionne en effet pour la cécité et se préoccupe de savoir comment un aveugle de naissance se représente le monde. C'est dans cette mouvance particulière que naît Valentin Haüy. Fin lettré, cet humaniste veut apporter une éducation gratuite et accessible pour tous les aveugles. Il crée en 1784 la première école pour aveugles, l'Institut Royal des Jeunes Aveugles, ancêtre de l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA). Louis Braille, élève hors du commun, y fera son entrée à l'âge de 10 ans, en 1819. Inventeur de génie, il crée, à 15 ans, une écriture à 6 points saillants qui réussit à codifier l'alphabet, la ponctuation, les chiffres, le solfège... Cette invention, officiellement adoptée en France en 1854, rayonne aujourd'hui donnant aux aveugles du monde entier l'accès au savoir et à la culture. En 1952, centenaire de la mort de Louis Braille, le modeste enfant de Coupvray entre au Panthéon parmi les grands hommes. La prégnance de l'héritage laissé par ces grands hommes, dans lequel se reconnaît si profondément la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, est importante à souligner car elle explique les postures que l'association intègre dans sa pratique associative : humaniste dans sa défense de la dignité humaine, philosophe dans sa démarche réflexive constante, créatrice dans sa recherche incessante de solutions innovantes. A ces valeurs qui sont une part de son identité, il faut ajouter l'engagement militant des fondateurs de l'association ainsi que des principaux présidents qui ont œuvré pour son essor.

Une création en pleine Première guerre mondiale

En 1914, éclate la Première Guerre mondiale. Un grand nombre de blessés graves perdent la vue, suscitant une très forte émotion parmi la population française. Une personnalité emblématique, Octave Berger, aveugle lui-même, historien et sociologue professeur à l'INJA, décide de créer une association de défense des personnes aveugles. L'Amitié des Aveugles de France, aujourd'hui Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, voit le jour en 1917. Forte d'une action déterminante dans ce combat auprès des personnes aveugles, l'Amitié des Aveugles de France



obtient la reconnaissance d'utilité publique le 27 août 1921. Les membres de l'Amitié des Aveugles avaient alors compris qu'il fallait rompre avec la tradition de charité qui prévalait jusqu'alors. Jusque-là en effet, les associations agissant pour les personnes aveugles ou malvoyantes s'inscrivaient dans une tradition de bienfaisance : des personnes voyantes animées des meilleurs sentiments décidaient de faire œuvre de charité en se consacrant à la cause des aveugles. Pour la première fois, des aveugles, parce qu'ils se considéraient experts de leur propre situation, parce qu'ils se sentaient aussi les mieux placés pour identifier leurs difficultés ou leurs besoins, décidaient de se prendre en charge. Cette philosophie «Pour les aveugles, par les aveugles», érigée en devise, anime encore et toujours la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.

Création du CNPSAA

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en 1948, quatre associations majeures du monde typhlophile, l'Association Valentin Haüy, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, la Fédération des Instituts pour Sourds et Aveugles de France, l'Union des Aveugles de Guerre, décident de créer une organisation représentative des personnes aveugles, le CNPSAA (Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes, devenu depuis CFPSAA), dont la vocation est d'être l'interlocuteur unique du Gouvernement lors de l'élaboration des premiers textes législatifs concernant l'attribution d'une allocation tierce personne ou l'emploi obligatoire des «infirmes et invalides». Partie prenante de cette initiative, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France a cherché à accompagner les profondes réflexions qui ont nourri le travail législatif. Elle a également démontré, dès le début de son existence, qu'elle anticipait une dynamique que l'on observe particulièrement de nos jours, le regroupement coopératif au sein d'entités collaboratives, de réseaux.

Ouverture internationale

En 1989, un événement majeur, la chute du mur de Berlin, précipite la recomposition des rapports Est-Ouest. Dans ce contexte de totale instabilité politique, les associations d'aveugles d'Europe de l'Est se retrouvent comme «orphelines ». La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, dans l'élan de solidarité qui la pousse à aider ces «associations sœurs», entreprend une collaboration assidue avec les instances européennes. Cette volonté d'ouverture aux autres, profondément ancrée dans les valeurs fondamentales de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, a largement dépassé les seules frontières de l'Europe. En 1984, est créée l'Union Mondiale des Aveugles qui regroupe en son sein plus de 170 pays membres dont ceux de l'Union Européenne des Aveugles. La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France fait également partie de l'Union Francophone des Aveugles, créée en 2001, qui favorise des programmes de développement pour l'Afrique. Confrontée à cette inter culturalité, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France défend des valeurs de tolérance et de respect d'autrui et au-delà de son adaptabilité aux soubresauts de l'Histoire, prouve qu'elle peut prendre des risques en sortant du périmètre initial de son action.



Les Hommes qui ont marqué notre Fédération

Les Présidents successifs

Plusieurs personnalités emblématiques et engagées en faveur de la défense et de la promotion des droits des personnes déficientes visuelles se sont succédées à la présidence de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

- 2008-.... Vincent MICHEL
- 1998-2008 Julien AIMI
- 1991-1998 Marcel HERB
- 1986-1991 Raymond HARDY
- 1982-1986 Corneille FRANCOIS
- 1968-1982 André NICOLLE
- 1960-1968 François GERBER
- 1947-1960 Antoine SALIS
- 1931-1947 Paul GUINOT
- 1929-1931 Gustave LABBE
- 1926-1929 Marcel BLOCH Fondateur : 1917-1926 Octave BERGER

Le Président en exercice

C'est avec un Doctorat d'Histoire Economique et Sociale en poche soutenu à l'Université Paris X Nanterre, que Vincent Michel a débuté en 1980 sa carrière professionnelle comme chef du service des relations avec les personnes handicapées, à la Mairie de Montpellier. Gravissant petit à petit tous les échelons, il a terminé brillamment sa carrière professionnelle en novembre 2008 alors qu'il était "Chargé de mission à la coordination gérontologique", au Conseil Général de l'Hérault. M. Vincent Michel est président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France depuis le 14 juin 2008.